

Budget 2013 – 19 au 21 décembre 2012
Enseignement secondaire - Lycées

Monsieur le président, Madame la vice-présidente, chers collègues,

Le budget 2013 qui nous est proposé est un budget important car il doit permettre le lancement des premiers investissements inscrits au PPI voté en novembre dernier. Alors à la lecture du bleu, notre groupe est satisfait de voir que les autorisations de programme sont au niveau des ambitions que nous nous sommes fixées pour lancer les nouvelles opérations tout en poursuivant les opérations déjà en cours.

Cet effort d'investissement est indispensable. Il est indispensable pour la jeunesse francilienne. Il est indispensable pour agir au niveau régional au service de la réussite de toutes les lycéennes et de tous les lycéens.

Face à des taux de réussite au baccalauréat et au brevet très inégaux selon les académies, notre rôle c'est de donner aux lycéennes et aux lycéens les moyens d'accéder à un enseignement de qualité, dans les meilleures conditions pour assurer leur réussite.

Investir dans les lycées, c'est investir dans l'avenir des jeunes. Des jeunes qui résistent mieux à la crise lorsqu'ils sont diplômés. Dans un contexte comme celui que nous connaissons, cet investissement doit être maintenu et permettre de mettre en œuvre le PPI que nous venons d'adopter. Il s'agit de tenir nos engagements en matières de constructions, rénovations, créations de places d'internat, mais également de continuer à répondre aux besoins en équipements des lycées franciliens.

Il est indispensable de poursuivre les efforts, de les renforcer même, pour réduire les délais qui se traduisent dans ce budget par des sous-consommations de lignes de crédits. *Des sous-consommations de crédits qui malheureusement ne traduisent pas une absence de besoins en rénovation et maintenance.*

Si nous entendons les difficultés à mettre en œuvre les travaux, les aléas de chantier, les lourdeurs des procédures ; le groupe EELV souhaiterait que l'on s'inscrive davantage dans la suite du travail dont est issu le rapport Fischer «pour la réduction des délais » de procédure.

Investir dans les lycées, c'est également avoir un impact sur l'emploi à travers le secteur du bâtiment.

Plus spécifiquement, l'éco-rénovation du patrimoine bâti existant est un chantier important et devrait assurer aux professionnels du bâtiment une relance importante de leur activité. C'est d'ailleurs le sens de la préconisation n°28 du groupe de travail « Métiers du Bâtiment » des Etats généraux de la conversion écologique et sociale qui propose de « valoriser les nouvelles constructions et la rénovation thermique des bâtiments en s'appuyant sur des chantiers exemplaires – chantiers modèles, visitables, supports de formation – pour communiquer à des fins pédagogiques sur les nouvelles constructions qui répondent aux exigences écologiques et sociales ».

C'est pourquoi nous sommes satisfait de l'inscription à hauteur de 35 millions d'euros en autorisations de programme pour les opérations de rénovation thermique.

Néanmoins, nous souhaiterions que les opérations avancent vite. Trop de lycées sont encore des passoires thermiques.

Il s'agit d'une mesure d'exemplarité régionale, mais surtout de responsabilité. La rénovation des lycées participe à l'indispensable réduction de nos émissions de GES. Est-il utile de vous rappeler les conclusions du rapport de la Banque mondiale sur le changement climatique en date du 18 novembre 2012 ? Elle redoute une hausse de la température de 4°C dès 2060, soumettant la planète à de graves menaces si nous ne faisons rien pour contenir le réchauffement climatique. Ce même rapport souligne la responsabilité « sans équivoque » de l'Homme.

La région qui s'est dotée d'un plan climat ambitieux doit agir au niveau de son patrimoine.

Un lancement rapide des premiers travaux de rénovation thermique et des diagnostics est nécessaire pour compléter la liste des opérations de rénovation thermique au premier semestre 2014 tel que prévu au PPI.

Nous souhaiterions avoir une bonne visibilité sur cette action, avec un point régulier en commission sur l'évolution des dépenses en investissement pour s'assurer de leur effectif engagement.

De plus, Cet investissement permettra également de ne pas subir l'augmentation inéluctable de l'énergie au travers de la hausse de la DGFL.

A ce titre, nous nous félicitons de l'internalisation de l'achat de gaz pour 277 lycées franciliens.

Si ce groupement de commande permet des économies d'échelle, il est important de poursuivre les efforts en agissant sur les comportements des usagers, notamment au travers du dispositif des lycées ECOresponsables, pour agir davantage sur le niveau des émissions de GES.

A l'investissement s'ajoutent les dépenses en fonctionnement *indispensables à la bonne marche de nos lycées.*

Quelques mots à propos de l'aide régionale à la demi-pension, qui tend désormais vers le niveau d'exécution 2012.

Si la consommation n'est pas à la hauteur de ce que nous avons prévu de consacrer, se pose la question de la bonne orientation de notre aide. Il convient de repenser cette aide, c'est pourquoi notre groupe soutient pleinement l'amendement déposé par les groupes PS, PRG et FdG qui vise à abonder cette action pour favoriser l'accès d'un plus grand nombre à la restauration scolaire. Cela permettra de lancer une étude sur le développement de la tarification au quotient familial. Notre groupe souhaiterait que le volet qualitatif soit pris en compte à l'occasion de cette étude.

A ce titre, nous proposons d'abonder de 100 000€ l'aide régionale à l'introduction de produits bio dans nos cantines pour en renforcer les moyens.

En ce qui concerne le programme « Schéma des formations », notre groupe se félicite de la poursuite du dispositif « Réussite pour tous », l'inscription de crédits pour le suivi des actions pour la lutte contre le décrochage scolaire en vue de l'adoption d'un rapport cadre en 2013, la poursuite des actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations.

Je profite de cette intervention pour rappeler une demande de notre groupe concernant les initiatives des élèves dans le cadre des dispositifs « Projet lycée, innovation éducative » et « actions lycéennes », nous avons demandé l'organisation d'une manifestation de restitution et de promotion de ces initiatives que nous espérons voir organisée en 2013.

Enfin, 2013, sera l'année du lancement du budget participatif dans trente lycées. C'est pourquoi, il convient de se doter d'un niveau de CP suffisant pour accompagner les premiers projets qui en émaneront. C'est le sens d'un de nos amendements.